

# Étude de cas par le Dr Alvin De Leon



**CAS : 40**

**DATE :** mars 2013

**PATIENT :** homme, 60 ans, droitier



**Plainte subjective :** éruption cutanée dans le haut du dos et à l'extérieur de l'avant-bras droit. Le client rapporte que l'éruption cutanée a commencé il y a environ 4 à 5 semaines, mais qu'elle s'est considérablement intensifiée au cours des deux dernières semaines. Il dit que les démangeaisons semblent être pires lorsqu'il est à l'intérieur et moins fortes lorsqu'il est dehors pendant la journée. Le patient déclare ne prendre aucun médicament ni utiliser aucune crème, mais avoir commencé à prendre des remèdes homéopathiques au cours de la dernière semaine. Il précise qu'il a découvert la GNM il y a quelques années et qu'il est curieux d'en connaître l'explication concernant son éruption cutanée.

**Observation :** une rougeur et une éruption cutanée ont été observées sur son avant-bras droit et également dans une région du haut du dos. Le reste de son corps ne présentait aucune éruption cutanée (voir les photos 1 et 2 plus bas).

**Organes affectés :** épiderme (peau externe)

**Feuillet embryonnaire :** ectoderme

**Centre de contrôle au cerveau :** cortex cérébral (cortex sensoriel)

**Explication de la GNM :** l'épiderme est lié à un conflit de séparation. Ce Programme Biologique Spécial (SBS) provoque une ulcération de la peau affectée durant la **Phase de Conflit Actif** et une reconstitution du tissu durant la **Phase de Guérison**, laquelle est accompagnée de démangeaisons, d'hypersensibilité et d'éruptions cutanées. **La partie externe de l'avant-bras droit indique « vouloir se séparer » d'un partenaire, lequel doit également être associé au haut de son dos.** Le patient est actuellement en **Guérison en Suspens**, avec quelque chose dans son domicile qui constitue un **rail** ou un déclencheur de ses symptômes. Le conflit originel ainsi que tous les rails doivent être découverts pour que le SBS puisse être mené à son terme.

**Compréhension de la GNM :** le patient a réalisé que son conflit était lié à sa petite amie actuelle chez qui il vit. Il confie que leur relation est très instable ces derniers temps, surtout depuis qu'elle s'est mise à déverser sur lui une grande partie de ses frustrations. Il dit qu'il était particulièrement contrarié par la façon dont elle traite ses enfants (à lui) et qu'il pensait sérieusement à déménager. Cependant, le véritable choc est survenu lorsqu'il a consulté une voyante il y a environ deux mois. Il rapporte que la voyante lui a donné des informations très convaincantes et précises sur sa vie. Cependant, il a été très surpris lorsque la voyante lui a dit que, non seulement son défunt père souhaitait qu'il quitte l'appartement de sa petite amie, mais que celle-ci souhaitait également qu'il parte sans, toutefois, oser le lui dire (**son DHS**). Il ne pouvait pas croire que sa petite amie, au fond d'elle-même (selon la voyante), voulait aussi qu'il parte. Il se souvient qu'après cette séance, il s'est senti très différent vis-à-vis de cette relation. Il admet que depuis lors, chaque fois qu'il a des contacts physiques avec sa petite amie, il se sent déconnecté. Il déclare qu'il a également pris la décision de la quitter. Le patient se souvient

maintenant que sa petite amie lui caressait souvent le haut du dos lorsqu'ils étaient assis ensemble, ce qui explique pourquoi il a également développé une éruption cutanée à cet endroit. Il comprend désormais pourquoi ses symptômes étaient toujours plus prononcés à la maison, en sa présence, car ils avaient souvent des désaccords et des disputes.

**Résultats :** le patient a compris son Programme Biologique Spécial et a décidé qu'il déménagerait sous peu, après avoir finalisé une offre d'emploi qu'il attendait. En attendant, il a indiqué qu'il s'efforcera de changer sa perspective sur la relation et de minimiser autant que possible les potentiels conflits ou disputes. Il dit avoir beaucoup médité et réfléchi ces derniers temps, ce qui lui a donné confiance en sa capacité à changer de point de vue.

Lors d'un rendez-vous de suivi deux semaines plus tard, il a déclaré ressentir moins de démangeaisons et constater une certaine amélioration de son éruption cutanée depuis la dernière consultation. Il a indiqué qu'il avait parlé ouvertement avec sa petite amie de ce qu'il ressentait, mais aussi qu'il comprenait la réalité de la situation, à savoir qu'il ne pourrait pas déménager tant qu'il n'aura pas l'assurance d'avoir le travail qu'il attend. Il a déclaré qu'il se sentait désormais émotionnellement détaché de sa partenaire et qu'il avait réalisé qu'elle était un déclencheur ou un rail pour lui. Il a donné l'exemple d'un dîner avec ses enfants et son ex-femme, et a raconté comment son avant-bras s'est mis à le démanger lorsqu'ils lui ont posé des questions sur sa petite amie. Il a expliqué que son éruption cutanée semblait un peu plus grave lors de la deuxième visite à cause de déclencheurs à la maison ces derniers jours (voir les photos 3 et 4).

Dans un email de suivi envoyé six semaines plus tard, le patient a écrit qu'il avait enfin trouvé un emploi et qu'il avait également trouvé un appartement, dans lequel il devait emménager dans quelques jours. Il a indiqué que l'état de sa peau était normal à 95 %. Il a constaté une amélioration immédiate de l'état de sa peau après avoir signé le contrat de location de son nouvel appartement.

Environ trois semaines après cet email, le patient a eu un autre rendez-vous de suivi à la clinique. Sa peau a montré une amélioration significative (voir les photos 5 et 6). Le patient a déclaré être très satisfait de sa capacité à comprendre et à gérer le Programme Biologique. Il vit désormais dans son propre appartement et a repris le travail. La relation est désormais terminée et sa peau est redevenue normale, mais il dit qu'il continue à surveiller les rails dès qu'il ressent une légère démangeaison.



**PHOTO 1** : première consultation (haut du dos)



**PHOTO 2** : première consultation (avant-bras droit)



**PHOTO 3** : rendez-vous de suivi, 2 semaines plus tard



**PHOTO 4** : rendez-vous de suivi, 2 semaines plus tard



**PHOTO 5** : deuxième rendez-vous de suivi,  
3 mois après le premier rendez-vous



**PHOTO 6** : deuxième rendez-vous de suivi,  
3 mois après le premier rendez-vous

*Pour la clarification de termes spécifiques, veuillez consulter le document « Les Cinq Lois Biologiques »*

**Source :** [www.LearningGNM.com](http://www.LearningGNM.com)